

Conversion régionale à l'agriculture biologique en Camargue, sud de la France.

Delmotte, Sylvestre^{1,2}, Lacombe Camille¹, Mailly Florine¹, Mouret, Jean-Claude¹ Lopez-Ridaura Santiago¹,.

¹ UMR 951 Innovation, INRA, Montpellier, France. ² Farming System Ecology, Wageningen University, The Netherlands.

Introduction

Les systèmes agricoles européens sont en constante évolution sous les effets conjugués de multiples facteurs de changement, certains exogènes aux systèmes agricoles tels que les évolutions des marchés agricoles, les changements de politiques publiques ou encore le changement climatique, et des changements endogènes tels que le développement de nouvelles techniques et pratiques. Les systèmes en agriculture biologique (AB) sont de bons exemples de systèmes alternatifs aux systèmes conventionnels qui connaissent actuellement une expansion importante sous l'effet conjugué du développement de nouvelles techniques et d'un contexte politique et économique favorable. Cependant, le développement de ces systèmes reste limité et lent, et ce pour des raisons multiples.

Dans le bassin méditerranéen, la Camargue est une petite région au sein du delta du Rhône, caractérisée par un paysage relativement plat et de faible altitude. La proximité de la mer et l'importante évapo-transpiration entraînent la salinisation des terres. Les terres agricoles y sont en relation directe avec des espaces naturels dont l'intérêt patrimonial est internationalement reconnu. Les impacts de la culture du riz inondé (principale culture du territoire) sur le milieu naturel sont un sujet d'inquiétude récurrent. Le développement de l'agriculture biologique est envisagé comme moyen de réduire les externalités négatives de l'agriculture sur les milieux naturels, ce qui n'est pas sans soulever des interrogations sur les autres conséquences que pourraient avoir un développement régional de l'AB sur le territoire. Identifier les freins et éventuels leviers pour développer ces systèmes, et évaluer les conséquences d'un développement important de l'AB pourrait contribuer à accompagner les acteurs locaux de ce territoire dans leurs réflexions.

L'objectif de cette communication est de réaliser une synthèse des connaissances sur les freins et leviers au développement de la Riziculture Biologique (RB) en Camargue, et d'évaluer les conséquences possibles d'un développement régional de l'AB.

Cette communication s'appuie sur différents travaux récemment réalisés en Camargue : des enquêtes auprès d'agriculteurs et acteurs du territoire pour identifier les freins et leviers au développement de l'AB à différentes échelles, une étude approfondie des contraintes liées aux différents types de sol, et enfin un travail de construction et d'évaluation intégrée de scénarios liés au développement de la RB.

Matériel et méthode

Au travers de multiples projets de recherche conduit en Camargue (voir Mouret et al., cette conférence), une bonne connaissance des systèmes techniques en agriculture conventionnelle et biologique, ainsi que des acteurs engagés dans la production agricole a été acquise. Un travail de synthèse de ces connaissances a permis d'identifier des freins et leviers au développement de la RB à trois échelles : l'échelle de la parcelle et le système technique de production du riz biologique, l'échelle de l'exploitation rizicole et la gestion de l'assolement, et enfin l'échelle du territoire et les éléments du contexte politico-économique de la RB. 22 entretiens ont été conduits avec 14 agriculteurs et 8 acteurs du territoire (collectivité territoriales, conseillers et acteurs de la filière) pour recueillir leurs points de vue sur les différents freins et leviers à ces différentes échelles. Parmi les freins, l'adéquation des contraintes de la RB au type de sol et en particulier au phénomène de salinisation des terres basses, et les enjeux de rentabilité des systèmes de culture dans lesquels s'insère la RB ont fait chacun l'objet d'une étude spécifique. La première étude a été conduite en mobilisant les concepts de règles de décision des exploitants agricoles pour définir leurs assolements, et a permis de quantifier les contraintes et possibilités d'assolement par type de sols présents en Camargue. Cette étude s'est basée sur des enquêtes en exploitation agricole, ainsi que sur l'observation de séances de simulation interactive et sur l'analyse des retours d'expérience des agriculteurs sur ces simulations

(Mailly, 2011). Enfin, en tenant compte de ces contraintes, des scénarios ont été construits et évalués avec des agriculteurs et acteurs locaux du territoire camarguais. Ces scénarios portaient sur l'évolution des systèmes agricoles du territoire dans un contexte de réforme de la PAC entraînant la disparition de l'aide couplée à la culture du riz. Une des stratégies envisagées par des agriculteurs et acteurs du territoire a été de développer les systèmes en AB. Les questions de rentabilité des systèmes de cultures en AB, des trajectoires de conversion possibles, et les impacts sur différents indicateurs du développement durable à l'échelle du territoire ont été abordées à cette occasion, en mobilisant différents modèles (Delmotte, 2011).

Résultats et discussions

A l'échelle de la parcelle, des freins au développement de la riziculture biologique subsistent : la difficulté de gérer les mauvaises herbes (MH), et en particulier les triangles (*scirpus maritimus*), a des impacts sur la productivité du riz en AB et sur le stock de semences de MH qui grandissent d'années en années. L'absence de variétés spécifiquement sélectionnées pour la riziculture biologique et la faible qualité des semences disponibles (propreté, taux de germination) sont les seconds facteurs évoqués par les agriculteurs. Enfin, le climat camarguais via les contraintes de température est un troisième facteur limitant les performances agronomiques du riz en AB. Les leviers possibles identifiés sont liés au développement de techniques spécifiques pour la gestion des MH ainsi qu'au développement de variétés à cycle court et adaptées au contexte local et à la RB.

A l'échelle de l'exploitation, les contraintes identifiées sont liées aux faibles performances des systèmes de culture, incluant celles du riz en B mais aussi celles des autres cultures, à la difficulté d'identifier des systèmes de culture et rotations adaptés, notamment pour les exploitations qui ont une grande proportion de sols où les remontées de sel sont fréquentes. Le changement de rotations lors de la conversion pour la RB (allongement, diversification) représente une prise de risque, et peut par ailleurs induire un amortissement plus lent des investissements nécessaires à la culture du riz et peut nécessiter de réorganiser le travail à l'échelle de l'exploitation.

A l'échelle du territoire, les contraintes identifiées pour le développement de l'AB sont liées au faible accompagnement technique et à l'absence d'organisation des acteurs en réseau, à des politiques publiques peu incitatives et à des marchés, débouchés et organisation des filières relativement opaques pour les agriculteurs. Face à l'ensemble de ces contraintes, les leviers possibles sont multiples.

Les travaux conduits sur les contraintes liées aux types de sol ont permis de formaliser les délais de retour minimum et maximum du riz biologique par type de sol, et ont confirmé l'impossibilité de définir une rotation durable du point de vue de la gestion de la salinité et des mauvaises herbes sur les terres basses, lesquelles représentent environ 20% des surfaces cultivées en Camargue. Ces travaux ont permis d'estimer les surfaces maximum en RB possibles d'un point de vue agronomique à l'échelle du territoire : d'une surface actuelle autour de 20 000ha, si toute l'agriculture camarguaise était biologique, la surface en riz n'excéderait pas 13 000ha dans le cas où il serait techniquement possible de cultiver deux riz successivement et où le délai de retour maximal serait de 4 ans pour la gestion des mauvaises herbes. Les séances de simulation avec les acteurs locaux ont permis de mettre en évidence différentes stratégies de conversion et d'identifier des systèmes de culture plus ou moins rentables suivant les prix du marché. Cette conversion peut être partielle, avec l'introduction de luzerne et blé dur en rotation avec le riz dans le cas d'exploitation pratiquant l'élevage, ou des systèmes intégrant d'autres légumineuses (ex. pois, lentille) en rotation avec le riz pour des exploitations sans élevage.

Cette étude, en combinant différentes approches aux échelles de la parcelle, de l'exploitation et du territoire, et associant via des enquêtes et des séances de simulations les différents acteurs du territoire a permis de mettre en évidence différents freins et leviers pour la conversion à l'AB. Des recherches doivent être poursuivies pour accompagner ces derniers dans leurs réflexions et dans la mise en place de plans d'action pour appuyer le développement de l'AB dans le territoire.

Référence

Delmotte, S. (2011). Evaluation participative de scénarios : quelles perspectives pour les systèmes agricoles camarguais? Thèse de doctorat, SupAgro Montpellier, 380p. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00664304>

Mailly, F. (2011). Déterminants et règles de décision des agriculteurs pour la définition de l'assolement. Application aux cas d'exploitations rizicoles camarguaises Rapport de stage de fin d'étude, ISARA Lyon,

J-C Mouret, R Hammond, S Ridaura, S Delmotte. 2012. Démarches et méthodes pour produire des références techniques et pour accompagner les riziculteurs biologiques en Camargue. Cette conférence.